

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Une enquête publique se déroulera sur la commune de LAVAL du **3 avril 2017 (9h00) au 5 mai 2017 (17h00) inclus** concernant la demande présentée par la société IMAYE GRAPHIC en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter pour l'extension et la régularisation de ses installations intégrant le remplacement d'une ligne d'impression offset à séchage thermique, et réévaluant de façon substantielle la capacité de consommation de solvants, située Z.I. des Touches, 96 boulevard Henri Becquerel à Laval (53960).

Pendant la durée de l'enquête, fixée à trente-trois jours, le dossier de la demande d'autorisation sera déposé à la mairie de LAVAL afin que les personnes intéressées puissent le consulter sur place pendant les heures habituelles d'ouverture de la mairie (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h). Le dossier sera également consultable sur un poste informatique, mis à la disposition du public, situé à la mairie de Laval, service urbanisme, 6 rue Souchu Servinière, 53000 Laval (à titre indicatif du lundi 3 avril 2017 – 9h au vendredi 5 mai - 17h).

En outre, l'ensemble des pièces du dossier d'enquête sera disponible à la préfecture (bureau des procédures environnementales et foncières) et sur le site internet des services de l'Etat (<http://www.mayenne.gouv.fr>, rubrique « Politiques publiques », onglet « Environnement, eau et biodiversité », puis « Installations classées », « installations classées industrielles, carrières », « autorisation »), il sera maintenu pendant toute la durée de l'enquête. Le dossier soumis à enquête publique comporte les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables au projet, dont une étude d'impact et son résumé non technique qui ont fait l'objet d'un avis de l'autorité environnementale.

Le public peut consigner ses observations, propositions et contre propositions sur le registre d'enquête, établi sur feuillets non mobiles, tenu à sa disposition à la mairie de LAVAL, siège de l'enquête. Les observations pourront également être adressées à ladite mairie par écrit : Service urbanisme, 6 rue Souchu Servinière - 53000 Laval et par voie électronique à l'adresse suivante : commissaire.enqueteur@laval.fr du **lundi 3 avril 2017 (9h00) au vendredi 5 mai 2017 (17h00)** en précisant l'objet du courriel « Enquête publique – IMAYE GRAPHIC » ; elles seront dans ce cas annexées au registre d'enquête. Il est précisé qu'afin de ne pas créer d'incident informatique, la taille des pièces jointes ne pourra excéder 5 Méga octets. Si les pièces jointes dépassent cette taille, il est possible de transmettre celles-ci en plusieurs parties numérotées et bien identifiées afin de pouvoir effectuer le rattachement avec les courriels précédents.

Les observations et propositions du public, effectuées par courrier électronique, seront accessibles sur le site des services de l'État précité.

M. Loïc ROUEIL, cadre France Telecom en retraite, désigné en qualité de commissaire-enquêteur sera présent à la mairie de LAVAL et y recevra en personne les observations des tiers les **lundi 3 avril 2017 de 9h à 12 h, mardi 11 avril 2017 de 14h à 17h, jeudi 20 avril 2017 de 9h à 12h, mercredi 26 avril 2017 de 9h à 12h et vendredi 5 mai 2017 de 14h à 17h.**

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront également disponibles sur le site internet des services de l'État précité, ainsi que dans les lieux susvisés, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est M. Stéphane LHERBETTE - coordonnateur environnement sécurité - tél :02.43.67.86.78, adresse électronique : service.hse@projevia.com.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. Celle-ci sera prise par le préfet de la Mayenne.